

Les usagers qui le souhaitent peuvent disposer d'un badge d'accès à ces colonnes soit en complément soit à la place de leur poubelle individuelle collectée en porte-à-porte. Certains usagers pour lesquels la collecte en porte-à-porte n'est pas possible ou par choix du syndic / bailleur sont uniquement équipés de badges et ne peuvent disposer de poubelle individuelle.

Lors de la dotation en badge, nous définissons avec l'utilisateur la liste des colonnes qu'il souhaite pouvoir utiliser, ces colonnes pouvant être sur des communes différentes. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de permettre à un usager d'utiliser les 90 colonnes en place sur le territoire mais il est possible de lui donner accès aux colonnes des communes voisines ou situées à proximité de son lieu de travail...

Chaque colonne dispose d'un système d'enregistrement des badges qui lui sont affectés et comptabilise les dépôts effectués par chacun de ces badges (Un dépôt n'est comptabilisé que lorsque le tambour est réellement ouvert).

Ces données sont actualisées et échangées entre les colonnes et les serveurs informatiques du SICTOM chaque nuit via le réseau GSM.

Ainsi chaque jour, le SICTOM et le prestataire de collecte sont informés du nombre de dépôts effectués par les usagers. Cette donnée permet de connaître le remplissage de la colonne (1 dépôt = 50 litres donc 100 dépôts = 5 m<sup>3</sup> le volume de la colonne) et ainsi d'intervenir avant le remplissage total de la colonne.

Les vidages étant effectués entre 50 et 70 % de remplissage soit après 50 à 70 dépôts depuis le dernier vidage, il est très rare que la colonne soit totalement remplie. Les vidages de ces colonnes sont normalement réalisés du mardi au jeudi et des interventions supplémentaires sont programmées si nécessaire.

Les badges fendus, coupés ou poinçonnés par les utilisateurs deviennent inutilisables (la puce est intégrée à l'intérieur du badge).

Deux raisons principales peuvent expliquer le dépôt de déchets au pied des colonnes :

- Le refus pour certains usagers d'utiliser leur badge et le fait qu'ils déposent illégalement leurs déchets en dehors de la colonne
- Le dysfonctionnement de la colonne suite à une panne informatique ou une casse matériel résultant d'une usure ou du forçage lors de l'introduction de sacs trop volumineux (Le volume maximum des sacs à utiliser est de 50 litres).

Dès suspicion d'un dysfonctionnement, les services du SICTOM interviennent au plus vite pour réparer la colonne ou établir un diagnostic.

Si la colonne ne peut être réparée sur le champ et dans l'attente d'une nouvelle intervention, nous procédons soit au déblocage du tambour pour que les usagers puissent déposer sans badge (pose d'une affiche sur la colonne pour en informer les usagers), soit en disposant à côté de la colonne des poubelles pucées de grand volume permettant le dépôt des déchets.